

DEC212635DR12

Décision portant nomination de M. Luc RENAUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS2018 intitulée Centre de Primatologie de la Méditerranée

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC200152INSB portant renouvellement de l'unité mixte n° UMS2018 intitulée Centre de Primatologie de la Méditerranée et nommant M. Thomas BROCHIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS2018 en date du 06/09/2021 ;

Considérant que M. Luc RENAUD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR14 du 10 au 12 janvier 2011 et du 19 au 21 janvier 2011.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Luc RENAUD, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS2018 intitulée Centre de Primatologie de la Méditerranée, à compter du 1^{er} août 2021.

M. Luc RENAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Luc RENAUD est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 09/09/2021

Le directeur de l'unité
M. Thomas BROCHIER

Visa de la déléguée régionale par intérim du CNRS
Mme Nathalie PASQUALINI

Visa du président d'Aix-Marseille Université
M. Eric BERTON

